



PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE



Dossier de presse

Semaine du développement durable 2013

Quetigny répond présent à l'appel à projets !



Mardi 5 mars 2013 – 10h30

Maison Familiale Rurale

33, boulevard de Bellevue

21 800 Quetigny



Sommaire

Fiche 1 : programme 2013 à Quetigny

Fiche 2 : à propos de la Semaine du développement durable

Fiche 3 : inscrire mon projet pour une pleine visibilité

Fiche 4 : le débat national et régional sur la transition énergétique

Fiche 5 : les Journées de l'énergie (29,30 et 31 mars)

Fiche 6 : contacts

Fiche 1 : programme 2013 à Quetigny

Du 1er au 12 avril

- **A « l'Appart »** (appartement éco-pédagogique) – 6 rue des Huches :
Exposition sur l'eau « De la nature à la nature en passant par chez vous »

Mardi 2 avril de 17h à 18h30 / mercredi 3 avril 14h à 18h30 / samedi 6 avril de 10h à 12h

- **La Ludothèque CSF** dans ses locaux au Château de la Motte :
Jeux en bois ou en matériaux récupéré, jeux de coopération, jeux à thèmes...

Jeudi 4 avril

- **Entre 12h et 14h - Mairie de Quetigny** – salle du Conseil :
Restitution de l'enquête mobilité des étudiants de géographie auprès des agents municipaux et préconisations en vue de la mise en place d'un plan de déplacements d'administration.
- **19h - Salle Nelson Mandela :**
Conférence sur le tri et la prévention des déchets organisée par l'association Quetigny Environnement en collaboration avec les Ambassadeurs du Tri (VEOLIA)

Vendredi 5 avril

- **A partir de 21h - Parc Henri Détang**
Observation des étoiles avec la Société Astronomique de Bourgogne

Samedi 6 avril

- **10h - Visite des serres municipales** (boulevard de la Croix Saint Martin) pour un groupe de 15 personnes (sur réservation)
- **11h** – Rond-point des sports (face au magasin Décathlon)
Pose de la 1ère pierre de la salle festive et de séminaire (sur invitation uniquement)
- **14h** – salle du Conseil
Présentation du plan d'action de l'Agenda 21 et **signature officielle** avec les partenaires
- **15h à 18h - parc Henri Détang**
Kermesse avec animations, stands de Pirouette Cacahuète, grimpe d'arbre, atelier réparation vélo avec La Bécane à Jules, test-dégustation avec Fruimalin, buvette, stand Agenda 21.

Du 8 au 12 avril

- MFR et l'association Quetigny Environnement :
Exposition sur les déchets avec des élèves de 4^{ème} de la MFR



Fiche 2 : à propos de la Semaine du DD

En 2013, engageons les territoires dans la transition énergétique !

L'objectif général de la Semaine du développement durable (SDD) :

Sensibiliser les français aux enjeux du développement durable et inciter chacun à adopter des comportements plus responsables.

La mobilisation des acteurs en 2012 (plus de 3800 projets) reflète un intérêt général qui va au-delà de la simple prise de conscience et montre une réelle volonté d'agir.

En 2013, un seul mot d'ordre : la transition énergétique.

Ce thème retenu pour l'édition 2013 de la SDD est donc en phase avec le débat national sur la transition énergétique porté par le ministère de l'Ecologie, débat national qui sera territorialisé en région de février à mai 2013 dans la perspective du projet de loi de programmation qui devrait être présentée à l'automne 2013.

Qui pilote ?

L'organisation de la Semaine du développement durable, pilotée par le Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie (MEDDE) est relayée par les DREAL en région.

Quand ?

Du 1^{er} au 7 avril 2013

Où ?

Dans toute la France, et bien évidemment en Bourgogne !

Qui agit ?

La Semaine du développement durable consiste en un appel à projets lancé par le ministère à l'attention des différents acteurs. Collectivités, associations, services publics, socio-professionnels et établissements scolaires sont invités à présenter pendant la semaine du 1^{er} au 7 avril, des manifestations de sensibilisation et d'information sur le développement durable, couvrant la thématique 2013 (la transition énergétique) mais également toutes les thématiques du développement durable : biodiversité, habitat, transport, énergie, sport/loisirs, tourisme, consommation, production, déchets, eau, etc.



Fiche 3 : inscrire mon projet pour une pleine visibilité

Date limite : le 15 mars 2013

▪ Pourquoi inscrire mon projet ?

Une visibilité nationale

Le site de la SDD référence chacune de vos manifestations ! Les internautes peuvent alors, en un simple clic, prendre connaissance et participer aux projets que vous avez enregistrés. Vous bénéficiez aussi des relations presse conduites par le ministère pour cette opération.

Un kit de communication

Vous pouvez télécharger sur le site un kit de communication (logo officiel, bannières web, affiches...). L'envoi postal du lot d'affiches de la SDD 2013 (40 x 60 cm) sera échelonné sur les 2 dernières semaines de mars 2013. Vous le recevrez à l'adresse de votre structure, en fonction votre date d'inscription.

▪ Quel type de manifestation puis-je organiser ?

Journées d'animation, expositions, conférences, portes ouvertes, projections de films, randonnées découverte, concours, festivals...

▪ Comment s'inscrire ?

L'inscription se fait en 3 étapes sur le site de la SDD www.agissons.developpement-durable.gouv.fr

- ✓ Je crée mon compte.
- ✓ Je remplis ma fiche structure.
- ✓ Je remplis 1 fiche pour 1 projet.

Vous recevrez par mail la confirmation de l'inscription de votre projet, sous 7 jours maximum. **Inscrivez-vous vite avant le vendredi 15 mars 2013 18h.** Au-delà de cette date, les inscriptions sont toujours acceptées mais nous ne pouvons pas vous garantir la réception postale du kit de communication en temps et en heure.

▪ Quels sont les critères de sélection ?

- ✓ Organiser une ou plusieurs actions, pendant un ou plusieurs jour(s) du 1er au 7 avril...
- ✓ ...en faveur du développement durable...
- ✓ ...à but non lucratif.

▪ Et en Bourgogne ?

Au 27 février 2013, **48 projets** sont déjà inscrits pour la région Bourgogne. Il convient de faire aussi bien que l'édition 2012 et ses **157 projets** !



Fiche 4 : le débat national et régional sur la transition énergétique



Pourquoi un débat sur la transition énergétique ?

Le Président de la République a fixé le cap pour notre pays : faire de la France la nation de l'excellence environnementale. Il a indiqué clairement la voie à suivre pour engager la France dans la transition énergétique, fondée sur la sobriété et l'efficacité, ainsi que sur le développement des énergies renouvelables, et plus globalement dans la transition écologique, en les inscrivant dans les cadres communautaires et internationaux.

Le Gouvernement a voulu pour cela un grand débat national sur la transition énergétique, ouvert et citoyen.

Quelle énergie dans 10, 20, 30 ou 40 ans ? Quels sont les investissements nécessaires aujourd'hui ? Comment développer les énergies renouvelables ? Comment optimiser au maximum nos consommations, utiliser au mieux l'énergie disponible ? Telles sont les principales questions sur lesquelles tous les Français sont invités à débattre.

Le débat, qui se déroulera dans toute la France jusqu'en juillet 2013, conduira à un projet de loi de programmation à l'automne 2013.

Les thèmes

La conférence environnementale a arrêté quatre questions autour desquelles le débat s'articule. Ces questions, formulées dans la feuille de route pour la transition écologique, sont les suivantes :

Thème n°1 : comment aller vers l'efficacité énergétique et la sobriété ? L'évolution des modes de vie, de production, de consommation, de transport ainsi que des services énergétiques nécessaires doit constituer le point de départ.

Thème n°2 : quelle trajectoire pour atteindre le mix énergétique en 2025 ? Quels types de scénarios possibles aux horizons 2030 et 2050, dans le respect des engagements climatiques de la France ?

Thème n°3 : quels choix en matière d'énergies renouvelables et de nouvelles technologies de l'énergie et quelle stratégie de développement industriel et territorial ?

Thème n°4 : quels coûts, quels bénéfices et quel financement de la transition énergétique ?

Un débat pour dessiner l'avenir de la transition énergétique

Pour engager pleinement le pays dans la **transition énergétique**, le débat doit faire émerger un **projet de société** autour de nouveaux modes de vie sobres et efficaces en énergie.

Cet enjeu sur le fond est indissociable d'une réussite du débat comme processus démocratique.

Le processus devra produire les bases d'une stratégie de transition énergétique pour le pays :

- construire un accord solide sur une trajectoire cohérente de transition énergétique conforme aux engagements, et précisant les points de passage en 2020, 2025 et 2050 ;
- produire des recommandations pour l'élaboration de la loi de programmation de la transition énergétique, pour préciser les politiques et mesures nécessaires à la mise en œuvre de la transition énergétique.

Le calendrier



Un site internet dédié

Un site dédié pour tout connaître des objectifs, thèmes, actualités du débat national et régional (territorialisation du débat) ainsi que des modalités de participation.

<http://www.transition-energetique.gouv.fr/>

Le débat en Bourgogne

Lancé par la conférence nationale de septembre 2012, le débat national sur la transition énergétique souhaité par le gouvernement, se déroule en Bourgogne de mars à juin 2013 pour aboutir à un projet de loi de programmation à l'automne prochain.

Chef de file de ce débat au niveau territorial, la Bourgogne s'engage au côté de la préfecture de Région et de l'ADEME.

Les débats se dérouleront de mars à juin 2013. Les contributions régionales issues de ces débats donneront lieu à une synthèse régionale qui alimentera le débat national en vue d'une proposition de projet de loi à l'automne prochain.

La Région Bourgogne lance officiellement le débat territorial le 7 mars prochain, aux côtés du préfet de la Région Bourgogne, et en partenariat avec l'ADEME Bourgogne.



En savoir plus sur le site du Conseil régional de Bourgogne : <http://www.region-bourgogne.fr/Transition-energetique-Le-debat-en-region,31,7640>

Fiche 5 : les Journées de l'énergie 29,30 et 31 mars 2013



Les entreprises de l'énergie et les collectivités ouvriront les portes de leurs installations au grand public **le vendredi 29, samedi 30 et dimanche 31 mars 2013**, en ouverture de la Semaine du Développement durable, qui se tiendra du 1er au 7 avril et dont le thème sera la transition énergétique.

Ce seront des opérations portes ouvertes comparables à des journées du patrimoine de l'énergie. Le vendredi et le week-end pour permettre aussi bien aux groupes scolaires de réaliser des sorties pédagogiques et également offrir aux Français l'opportunité de découvrir des lieux, des initiatives et les acteurs de l'énergie de leur région.

En partenariat avec le Ministère de l'Éducation Nationale, des outils ludiques et pédagogiques de sensibilisation du jeune public seront mis à disposition des enseignants pour les accompagner. Ces outils donneront des clés de compréhension sur l'énergie, sensibiliseront aux enjeux de la transition énergétique et susciteront la discussion dans les salles de classe.

Deux jours dédiés à la transition énergétique donnant aux Français la possibilité de visiter des bâtiments, installations qui leurs sont fermés habituellement. Visiter des lieux d'exceptions, participer à des animations pour les petits comme pour les grands sont autant d'occasions pour permettre aux Français de mieux comprendre les questions d'énergie et d'entrer de plain pied dans le débat national sur la transition énergétique.

En savoir plus sur les journées de l'Énergie : <http://www.agissons.developpement-durable.gouv.fr/Journees-de-l-energie-du-29-au-31>

Fiche 6 : contacts

Ville de Quetigny

Contact projets :

Benoît KUBIAK – chargé de mission Agenda21 : 06 99 71 93 56
agenda21@ville-quetigny.com

Contact presse :

Nicolas ZUCCHIATTI – directeur de cabinet du Maire – 03 80 48 28 57

cabinet-maire@ville-quetigny.com

Olivier CARISEY – Responsable communication – 03 80 48 28 53

information@ville-quetigny.com

DREAL Bourgogne

Contacts porteurs de projets :

Jacques CORBET – chef du groupe Promotion du développement durable
03 45 83 20 33 – jacques.corbet@developpement-durable.gouv.fr

Alix DUMONT SAINT-PRIEST – groupe Promotion du développement durable
03 45 83 20 05 – alix.dumont-st-priest@developpement-durable.gouv.fr

Contact presse :

Fabien GRANGE – mission Communication

03 45 83 22 75 – fabien.grange@developpement-durable.gouv.fr